

## TARIFS 2024

DECHETERIES		Professionnels	Associations	Communes adhérentes / adhérents/ non adhérents
Désignation	Unité	tarifs 2024	tarifs 2024	tarifs 2024
<b>Accès déchèteries</b>				
Frais fixes (inscription)		20	0	0
Badge d'accès / 1er badge d'accès	€/pièce	11	11	0
Badge d'accès supplémentaire en cas de perte	€/pièce	11	11	11
<b>Dépôts en Déchèteries</b>				
Déchets Non recyclable - enfouissement DND	€/m3	57,50	57,50	40
plastique dur	€/m3	36	36	25
déchets verts (diamètre inf. à 60 mm - longueur 1 m maxi )	€/m3	26	26	18
gravat	€/m3	30	30	21
plâtre	€/m3	40	40	28
Bois A - palette non peinte - bois naturel valorisable	€/m3	15	15	11
Bois B à trier	€/m3	70	70	49
Bois C traité créosote (traverses de chemin de fer, poteau électrique, etc.)	€/m3	300	300	210
Bois C traité CCA (parement de jardin)	€/m3	200	200	140
DEEE		gratuit - interdit aux professionnels vendant des DEEE	0	0
DEA déchets d'Ameublement	€/m3	gratuit sous réserve de validation des modalités d'apport par le SICTOM	0	0
huile minérale	€/litre	0,25	0,25	0,25
huile alimentaire	€/litre	0,40 sous réserve de validation des modalités d'apports par le SICTOM	0	0
peinture, vernis, colle	€/litre	1,9	1,9	1,3
solvant, acide, base	€/litre	1,9	1,9	1,3
comburant	€/litre	6	6	4,2
produits chimiques non identifiés	€/litre	2,6	2,6	1,8
Phytosanitaires- quantité limitée, hors agriculture		2,5	2,5	1,7
néons, ampoules, pile	€/kg		interdit	
aérosols	€/litre	4	4	4
filtre essence, gasoil	€/pièce		interdit	
polystyrène blanc de calage et propre	€/m3	11	11	7,5
ferraille, papier, carton, verre, textile		gratuit	gratuit	gratuit
Pneus VL propre limité à 8 / an / foyer, non coupés, non peint		gratuit - interdit garages et autres		
Pneus VL souillé, peint, coupé..sur bon d'accord de facturation	l'unité	8	8	8
Exceptionnellement dans la limite de <b>4 pneus</b> : Pneus PL Tracteurs uniquement sur bon d'accord de facturation	l'unité	PL : 25 €	PL : 25 €	PL : 25 €
		PL copés peints souillées : 35 €	PL copés peints souillées : 35 €	PL copés peints souillées : 35 €
		Agricole : 50 €	Agricole : 50 €	Agricole : 50 €
Les autres déchets sont interdits				